

L'étude menée par l'assureur vie NN fait le point sur la tranquillité d'esprit financière des Belges à l'aide d'un baromètre semestriel

1 Belge sur 2 manque de connaissances sur la planification de la retraite



A propos de l'enquête

L'enquête de l'assureur vie NN, menée par l'agence de recherche indépendante Indiville, a été réalisée en ligne auprès de 4.415 Belges. Cette opération a eu lieu à quatre moments de sondage différents.

- ▶ 11 - 15 mars 2020 : 1.057 répondants
- ▶ 8 - 15 avril 2020 : 1.019 répondants
- ▶ 11 - 15 septembre 2020 : 1.054 répondants.
- ▶ 11 - 22 mars 2021 : 1.285 répondants

La population étudiée à chaque moment de sondage est composée de personnes âgées de 18 à 79 ans et est représentative de la Belgique. La marge d'erreur maximale est de 3 % par mesure. Le baromètre sera réitéré en septembre 2021 afin de pouvoir cartographier les évolutions à long terme.

Résumé : 1 Belge sur 2 manque de connaissances sur la planification de sa retraite

Bruxelles, le 26 août 2021 - Les chiffres du Baromètre de Sérénité financière de l'assureur vie NN, recueillis auprès de 4.000 Belges, montrent que seuls 19 % d'entre eux croient que le gouvernement sera en mesure de continuer à payer les pensions. Pour la génération la plus jeune (18-34 ans), ce chiffre tombe même à 14 %. Et pourtant le Belge n'est pas bien informé. 55 % manquent de connaissances sur la planification financière de leur retraite. Plus de la moitié également ignore combien ils devraient épargner pour leur pension.

- ▶ **La confiance dans la politique des retraites est faible, surtout chez les jeunes.** Moins d'un Belge actif¹ sur 5 pense que le gouvernement sera en mesure de continuer à payer les pensions (19 %). La confiance est particulièrement faible parmi les générations les plus jeunes. Pour les 35-49 ans, le pourcentage tombe à 17 %, pour les 18-34 ans à 14 %.
- ▶ **L'absence de certitude est un casse-tête pour les Belges.** 54 % se disent inquiets de leur situation financière pendant leur retraite. Le pourcentage est le plus élevé chez les 35-49 ans (58 %). Pour les femmes, le pourcentage augmente encore pour atteindre 60 %, contre 53 % pour les hommes.
- ▶ **Pourtant, les Belges sont mal informés sur la planification financière de la pension.** Seuls 15 % des Belges obtiennent une bonne note en matière de prévoyance (= 8 sur 10 ou plus), 55 % ont un mauvais score. Cela signifie que peu de Belges sont en mesure d'estimer le type d'épargne qu'ils devraient constituer pour leur pension. 54 % des Belges non retraités indiquent qu'ils ne savent pas exactement combien d'argent ils doivent épargner pour leur retraite.
- ▶ **Les Belges sont conscients de leur passivité dans leurs démarches d'épargne pour la pension.** 44 % des Belges se disent insatisfaits de leur propre épargne.
- ▶ **Qu'est-ce qui peut apaiser les inquiétudes liées à la retraite ?**
 - ▶ Avoir un bon volet d'épargne. Parmi les personnes interrogées qui ont déclaré pouvoir vivre plus de 12 mois avec leurs économies, 34 % s'inquiètent de leur situation financière à la retraite, soit 20 % de moins que la moyenne des Belges.
 - ▶ Avoir une 2ème propriété. Seuls 33 % des personnes concernées s'inquiètent de leur situation financière à la retraite, soit 21 % de moins que la moyenne des Belges.

¹ Belges actifs = Belges non retraités. N = 3370.

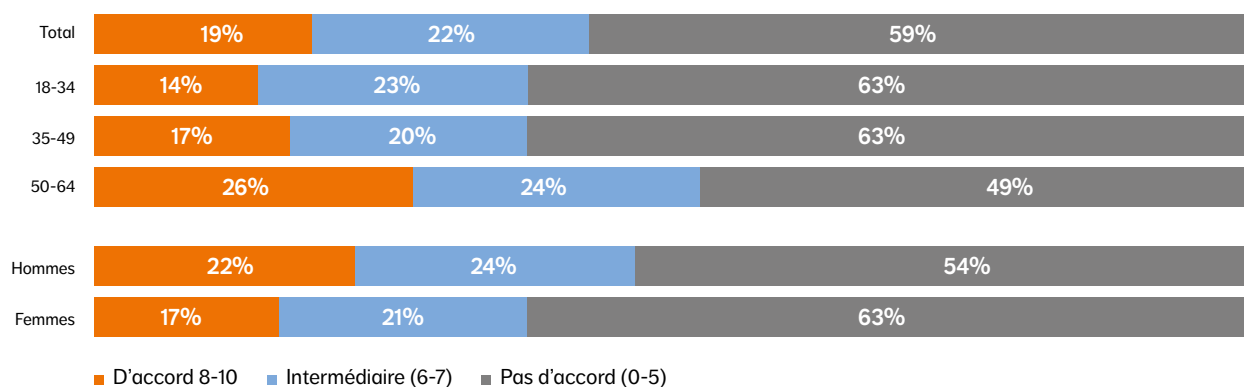
1 Belge sur 2 manque de connaissances sur la planification de sa retraite

Bruxelles, le 26 août 2021 - La réforme des retraites arrive, et nous ne savons pas encore dans quelle mesure celle-ci sera approfondie. Ce qui est certain, c'est que les Belges ont besoin de clarté et de confiance. Les chiffres du Baromètre de Sérénité financière de l'assureur vie NN, recueillis auprès de 4.000 Belges, montrent que seuls 19 % d'entre eux croient que le gouvernement sera en mesure de continuer à payer les pensions. Pour la génération la plus jeune (18-34 ans), ce chiffre tombe même à 14 %. Et pourtant, les Belges ne sont pas bien informés. 55% manquent de connaissances sur la planification financière des retraites. Pour plus de la moitié d'entre eux, le montant qu'ils doivent épargner pour leur retraite reste incertain. Une meilleure répartition des connaissances et une politique de pension claire et réaliste, dans laquelle l'équité et l'accessibilité financière sont primordiales, sont essentielles pour offrir aux Belges une retraite longue et heureuse, selon l'assureur vie NN.

La confiance dans la politique des retraites est faible : 19 % pensent que le gouvernement pourra continuer à payer les retraites

Il y a beaucoup d'incertitude parmi les Belges actifs² concernant leur pension. Seuls 19 % d'entre eux pensent que le gouvernement sera en mesure de continuer à verser leurs pensions. La confiance est très faible, surtout parmi les générations les plus jeunes. Chez les 18 à 34 ans, le pourcentage tombe à 14 %, chez les 35 à 49 ans à 17 %.

Je fais confiance au gouvernement pour continuer à payer les pensions même lorsque je prendrai ma retraite



Ces pourcentages sont très faibles. Et malheureusement, ce n'est pas nouveau. La clarté et le partage des connaissances sont essentiels, tout comme un plan de retraite réaliste de la part du gouvernement dans lequel l'accessibilité et l'équité sont primordiales. Cela demandera beaucoup de courage politique, mais c'est le seul moyen de regagner la confiance des Belges et de leur permettre de se préparer correctement à l'avenir », déclare Jan van Autreve, CEO de NN.

² Belges actifs = Belges non retraités. N = 3370.

L'incertitude provoque beaucoup d'inquiétude chez les Belges actifs. En effet, 54 % indiquent qu'ils s'inquiètent de leur situation financière à la retraite. Dans la catégorie des 35-49 ans, le pourcentage est le plus élevé (58 %). Pour les femmes, le pourcentage augmente encore pour atteindre 60 %, contre 53 % pour les hommes.

« La prise de conscience de la nécessité de bien préparer sa retraite augmente avec l'âge, ce qui est logique. Beaucoup d'entre nous y sont confrontés pour la première fois lorsque nos parents prennent leur retraite. Nous constatons ensuite que nos parents ont besoin d'une épargne supplémentaire, en plus de leur pension légale. La prise de conscience augmente, mais à ce moment-là, nous n'avons pas toujours les moyens financiers d'épargner parce que nous avons un prêt à rembourser et qu'élever des enfants coûte aussi beaucoup d'argent.», explique **Bart Chiau, expert senior chez NN et professeur à la faculté d'économie de l'UGent.**

Qu'est-ce qui peut apaiser vos inquiétudes liées à la retraite ?

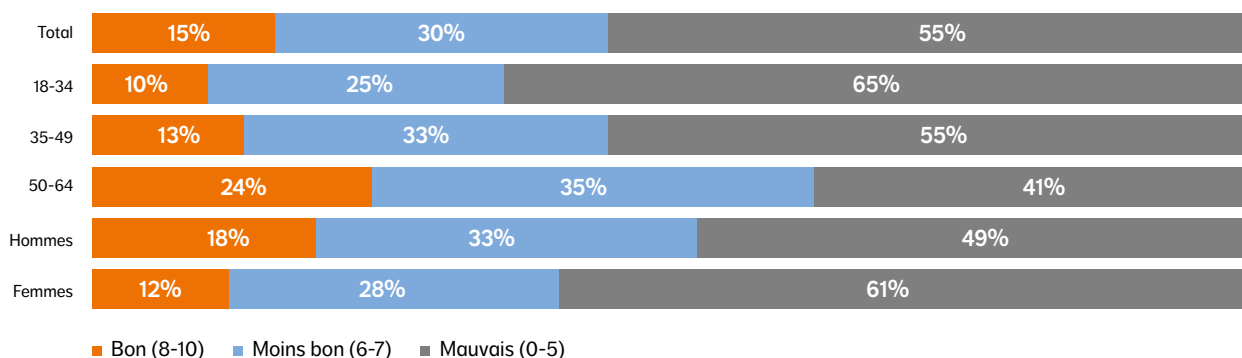
- ▶ Avoir un bon volet d'épargne. Parmi les personnes interrogées qui disent pouvoir vivre plus de 12 mois avec leurs économies, seulement 34 % sont inquiètes (soit 20 % de moins que la moyenne des Belges).
- ▶ Avoir une 2ème propriété. Dans ce cas, seuls 33 % des personnes interrogées se disent inquiètes (soit 21 % de moins que la moyenne des Belges).
- ▶ Il est à noter que le fait de disposer d'un plan financier, deuxième ou troisième pilier, n'atténue que dans une mesure limitée les inquiétudes liés à la retraite.

« Aujourd'hui, il semble que seules les personnes très aisées ne se soucient pas de leur pension. Cela doit changer. Toute personne qui prépare bien sa retraite et dispose des produits d'épargne nécessaires ne doit pas vraiment s'inquiéter. Cette connaissance, associée à un plan d'épargne actif, est ce que nous devons encourager. Le gouvernement, l'éducation et les institutions financières ont tous un rôle à jouer à cet égard », rassure **Bart Chiau, expert principal chez NN et professeur à la faculté d'économie de l'UGent.**

Devons-nous donc économiser par nous-mêmes ? Les Belges ne savent pas combien

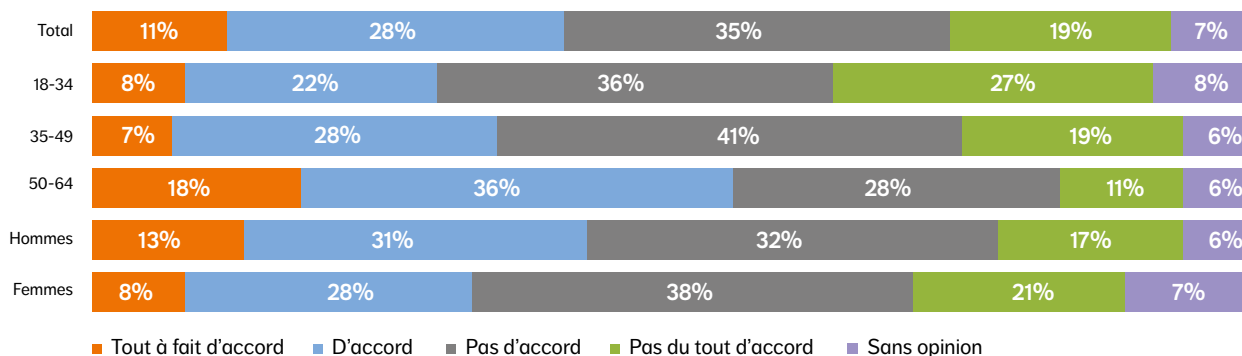
Les Belges restent mal informés sur la planification financière de la retraite. À peine 15 % des Belges s'estiment bien informés en matière de planification des retraites (= 8 sur 10 ou plus), 55 % manquent de connaissances. Vers l'âge de 50 ans, les choses deviennent plus claires, mais en général l'auto-évaluation sur les connaissances financières reste très faible.

Mes connaissances financières dans le domaine de la planification des retraites



Cela signifie que peu de Belges sont en mesure d'estimer le montant qu'ils devraient épargner pour leur retraite. 54 % des Belges non retraités disent ne pas savoir combien d'argent ils devraient épargner pour leur retraite. Ce n'est que lorsque nous approchons de l'âge de la retraite que les choses commencent à s'éclaircir. A ce moment-là, un peu plus de la moitié des interrogés disent qu'ils savent ce dont ils ont besoin. Et c'est tard, trop tard.

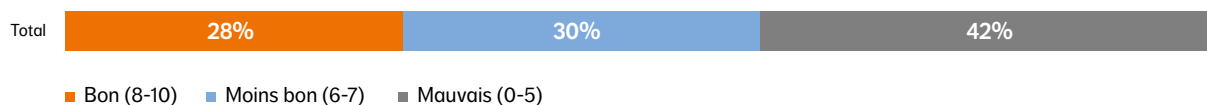
Je sais très bien combien d'argent je devrais avoir pour ma retraite



« Notre période de retraite est de plus en plus longue en raison de l'augmentation de notre espérance de vie. Et avec un peu de chance, nous resterons également en bonne santé et actifs plus longtemps. Pour être en mesure de surmonter cette période sur le plan financier, nous devons donc nous préparer à temps. Et même si cela semble bien loin à 20 ans, les préparatifs doivent commencer le plus tôt possible. Quiconque ne se réveille qu'à 50 ans et commence à planifier a manqué une opportunité et ne profite pas non plus de l'effet de la capitalisation. La manière et le montant que vous devez épargner tout au long de votre vie et pour votre retraite devraient en fait être enseignés à l'école », explique **Bart Chiau de NN**.

Outre le manque de connaissances, l'attitude passive des Belges vis-à-vis de leur plan d'épargne-pension doit également être abordée. Car malgré le manque de confiance dans le gouvernement, les Belges ne prennent pas les choses en main. Ainsi, 44 % indiquent qu'ils ne sont pas satisfaits de leur propre épargne pour la pension.

Mes efforts pour épargner pour ma retraite



Comment calculer la somme dont vous aurez besoin pour votre retraite ?

1. Calculez la somme d'argent dont vous aurez besoin chaque mois. Incluez le plus grand nombre possible de dépenses (votre loyer/paiement/loisirs/alimentation, etc.).
2. Vérifiez sur mypension.be le montant mensuel de votre pension légale.
3. Déduisez votre pension légale de votre budget mensuel, vous saurez alors approximativement combien vous devrez cotiser chaque mois.
4. Calculez le nombre d'années que vous passerez à la retraite. Supposez un départ à 67 ans et une espérance de vie moyenne de 85 à 90 ans. Cela signifie que vous devrez faire un pont de 18 à 23 ans.
5. La somme totale que vous devez épargner est donc : $12 \times 23 \times$ le montant que vous devez payer mensuellement en plus de votre pension légale.

Vous souhaitez commencer à planifier vos finances pour plus tard ? Parlez-en avec votre courtier ou votre conseiller bancaire. Calculez vous-même le montant dont vous aurez besoin pour être en sécurité pendant votre retraite sur <https://www.nn.be/fr/pension>.

Nous économisons bien pour nos voyages, notre voiture et notre maison. Pourquoi pas pour notre pension ? Un plan de vie pour assurer une retraite sans soucis :



18 - 34 ans

(à partir du moment où vous travaillez)

- ▶ **Commencez par une épargne-pension avantageuse fiscalement** : dès que vous travaillez et que vous pouvez mettre un peu d'argent de côté, vous commencez. Cela est possible avec de petits montants mensuels et vous bénéficiez d'un avantage fiscal pouvant aller jusqu'à 30 %.
- ▶ Vous commencez à travailler ou vous changez d'employeur ? Informez-vous bien sur **l'assurance groupe**. Ce deuxième pilier est important pour votre retraite. Êtes-vous indépendant ? Alors vous pouvez prendre un PLCI.

35 – 49 ans

- ▶ **Constituez vos réserves avec une épargne à long terme** : pour cela, il faut avoir un revenu professionnel, donc c'est possible à partir du moment où l'on travaille et que l'on peut épargner. Vous bénéficierez d'un avantage fiscal de 30 %.
- ▶ **Activez un produit d'épargne supplémentaire spécifique à votre pension** (par exemple, la branche 23). Demandez conseil à un courtier ou à un agent bancaire à ce sujet.
- ▶ **Achetez votre propre maison**. Passer sa retraite est financièrement plus confortable lorsque vous n'avez plus à vous soucier de votre prêt ou de votre loyer.

50 – 64 ans

- ▶ **Rente**, elle est versée périodiquement par le biais de votre pension.
- ▶ Envisagez **d'acheter des biens immobiliers supplémentaires**.

À propos du Baromètre de Sérénité Financière

Le bonheur est en partie influencé par la mesure dans laquelle nous nous sentons serein et par notre situation financière. Plus la tranquillité d'esprit des Belges est grande et mieux nous évaluons notre situation financière, plus nous avons de chances d'avoir un niveau de satisfaction de vie élevé. C'est ce qu'a démontré [l'Enquête nationale UGent-NN du Bonheur](#), un peu plus tôt cette année.

Avec le Baromètre de Sérénité Financière, NN se penche sur la tranquillité d'esprit des Belges par rapport à leur situation financière. Le baromètre a été développé par le bureau d'étude indépendant Indiville et authentifié par le professeur Wim Marneffe, chargé de cours d'économie politique à l'UHasselt.

Le baromètre a été développé autour de quatre dimensions : les craintes financières des Belges, l'avenir financier des Belges, les connaissances financières des Belges et le bien-être financier des Belges. Une analyse statistique approfondie a abouti à un modèle robuste comportant sept variables, qui permet à l'outil de mesurer la tranquillité d'esprit financière. Le poids de chaque variable a été déterminé en fonction de la manière dont cette variable contribue au bonheur, et est mesuré ici par l'échelle de Cantril, comme dans l'Enquête nationale du Bonheur réalisée par UGent-NN. Le poids le plus élevé a été attribué à la variable qui a le plus d'influence sur le score de l'échelle du bonheur.

« Grâce à l'Enquête nationale du Bonheur UGent-NN, que NN a mise en place ces dernières années en collaboration avec l'Université de Gand, nous savons que la tranquillité d'esprit et la situation financière ont un impact sur le sentiment général de bonheur des Belges. Le Baromètre de Sérénité Financière réunit ces deux éléments et nous permet d'examiner spécifiquement dans quelle mesure les Belges sont rassurés quant à leur situation financière et comment celle-ci évolue dans le temps. Nous serons en mesure d'évaluer davantage la situation financière objective des Belges par rapport au sentiment subjectif qu'ils ressentent quant à leurs finances, ce qui apportera sans aucun doute des éclairages intéressants. Surtout en période d'incertitude et de crise », explique Jan Van Autreve, CEO de NN.

Évolution de l'indice de sérénité financière :

- ▶ 11 – 15 mars 2020 : 59,6/100
- ▶ 8 – 15 avril 2020 : 60,6/100
- ▶ 11 – 15 septembre 2020 : 59,7/100
- ▶ 11 – 22 mars 2021 : 61,2/100

Sur le site nn.be/fr/serenite-financiere chacun peut tester sa tranquillité d'esprit financière et recevoir des conseils pratiques formulés par NN.

À propos de NN

Une vie longue n'a de sens que si elle peut être vécue de manière heureuse. C'est pourquoi, en tant qu'assureur vie, NN mène et inspire le débat autour d'une vie longue et heureuse.

Depuis 2018, NN développe son expertise sur le bonheur grâce à une chaire NN à l'Université de Gand. Le Prof.dr. [Lieven Annemans](#) et son équipe recherchent ce qui rend les Belges heureux et comment nous pouvons travailler ensemble à une vie plus heureuse. En 2020, NN franchit une nouvelle étape. Dans une société où nous vivons tous plus longtemps, NN examine dans quelle mesure les Belges et la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui sont prêts pour une vie plus longue, et comment nous pouvons faire de cette vie plus longue une vie heureuse. Ce faisant, NN opte toujours pour une approche inclusive dans laquelle les experts, les décideurs politiques et les Belges eux-mêmes sont impliqués, en vue de soutenir les Belges dans leur poursuite d'une vie longue et heureuse.

Bien sûr, NN offre également des solutions concrètes pour protéger votre pension, votre patrimoine et vos revenus familiaux. Mais NN va également plus loin : en plus de préserver votre bien-être financier, NN se soucie également de votre bien-être mental et physique : les trois piliers d'une vie longue et heureuse.

NN compte 1,6 million de clients en Belgique et fait partie du NN Group, un assureur et gestionnaire d'actifs international qui jouit d'une excellente position de capital et est actif dans 18 pays à travers le monde. NN est à votre service via un solide réseau de courtiers et de partenaires bancaires.

Pour plus d'informations sur NN : www.nn.be

Pour plus d'informations à propos de 'Vivre plus longtemps' : www.nn.be/fr/vivre-plus-longtemps

Contact presse



Annelore Van Herreweghe

annelore.van.herreweghe@nn.be

 **0494 17 02 00**